



NOTRE CALENDRIER

Historique :

La base de notre calendrier fut "La réforme julienne" engagée sous Jules César suivant les plans de l'astronome égyptien Sosigène en 708 de Rome (46 av J.-C.).
 C'est le 5 octobre 1582 (calendrier julien) que le pape Grégoire XIII décida que ce jour serait le 15 octobre 1582 (calendrier grégorien) vu le retard de 10 jours accumulé par le calendrier julien.
 La France n'adoptera ce calendrier que le 10 décembre 1582 (julien) qui devint le 20 décembre 1582 (grégorien).



Le début de l'année grégorienne, comme celui de l'année julienne commence le 1er janvier.
 Depuis, nous avons toujours utilisé le calendrier grégorien, sauf pendant l'ère républicaine (période de la révolution Française de 1789).
 En effet, c'est le 14 vendémiaire an II (5 octobre 1793) que la Convention décrète que le début de l'ère républicaine (commencement de l'an I) est fixé à la date de la proclamation de la République, soit le 22 septembre 1792 (1er vendémiaire an I).



La nomenclature du calendrier républicain fut promulguée par décret du 4 frimaire an II (24 novembre 1793).
 Il fut aboli le 1er janvier 1806 (11 nivôse an XIV) par Napoléon Ier.

Caractéristiques du calendrier républicain :

Les noms furent proposés par l'écrivain et homme politique Fabre d'Eglantine. Chaque mois est divisé en 3 décades, soit 30 jours. Ils correspondent à une période de l'année :

- Vendémiaire** : des vendanges ;
- Brumaire** : des brouillards et brûmes ;
- Frimaire** : du froid sec ou humide ;
- Nivôse** : de la neige qui blanchit la terre ;
- Pluviôse** : des pluies qui tombent avec plus d'abondance ;
- Ventôse** : des giboulées et du vent qui vient sécher la terre ;
- Germinal** : de la germination et de la montée de la sève ;
- Floréal** : de l'épanouissement des fleurs ;
- Prairial** : de la récolte des prairies et de la fécondité ;
- Messidor** : des moissons dorées qui couvrent les champs ;
- Thermidor** : de la chaleur solaire et terrestre qui embrase le sol ;
- Fructidor** : des fruits que le soleil dore et mûrit.

Calendrier républicain

Sélectionnez la date du calendrier républicain

OU

le jour complémentaire ou intercalaire

Sélectionnez la date du calendrier grégorien

RÉSULTAT

© Joël DESPREZ, tous droits réservés 2001-2016.

Les noms des jours de la décade sont :

- 1er jour : primidi ;
- 2ème jour : duodi ;
- 3ème jour : tridi ;
- 4ème jour : quartidi ;
- 5ème jour : quintidi ;
- 6ème jour : sextidi ;
- 7ème jour : septidi ;
- 8ème jour : octidi ;
- 9ème jour : nonidi ;
- 10ème jour : décadi (jour de repos - dimanche).

La période bissextile de 4 ans est appelée "la Franciade" et les 5 jours qui complètent l'année ordinaire sont appelés les sanculotides ; ils sont associés à une fête :

- 1er jour : primidi, fête de la vertu ;
- 2ème jour : duodi, fête du génie ;
- 3ème jour : tridi, fête du travail ;
- 4ème jour : quartidi, fête de l'opinion ;
- 5ème jour : quintidi, fête des récompenses.

Le jour intercalaire des années bissextiles sera le 6ème jour : sextidi et sera la fête de la Révolution.

Pour les gens passionnés d'histoire ou bien de généalogie, ils trouveront dans ce calendrier de quoi résoudre des problèmes de conversion épineux...!